

**COMMUNIQUE DE PRESSE****«Cérémonie de Remise des Prix du Fleurissement»  
illustrant les résultats de la campagne «Fleurir la Loire 2019»****Samedi 15 Février à 15h00, salle Guy Poirieux - Montbrison**

La campagne «Fleurir la Loire» s'intègre dans l'organisation du Conseil National des Villes et Villages Fleuris, qui depuis 1959 coordonne le label national des Villes et Villages Fleuris. Les communes participantes sont soumises à 6 critères d'évaluation homogènes à l'échelle de l'hexagone.

Pour la Loire, la mission «Fleurissement et cadre de Vie» est pilotée par l'Agence de Développement Touristique de la Loire, soutenue par le Département de la Loire, le GIE Hortiloire (groupement d'horticulteurs) le Crédit Agricole Loire Haute-Loire et une quarantaine de personnes, membres du jury départemental.

Pas moins de 129 communes inscrites, 296 particuliers, 98 professionnels du tourisme, plus des sites de visite (musées, parcs, sites patrimoniaux), 43 écoles dont 155 classes, environ 3700 enfants.

La cérémonie de remise des prix du fleurissement donne lieu à un rassemblement d'envergure, puisque chaque année, environ 450 personnes répondent présentes. Un moment privilégié où les équipes des services techniques et espaces verts des communes candidates, les particuliers, jardiniers, écoles, professionnels du tourisme sont mis à l'honneur et se retrouvent autour d'une même passion et volonté : celle d'embellir le quotidien, son quotidien en privilégiant l'attractivité et le cadre et la qualité de vie.

Une nouveauté cette année dans la campagne «Fleurir la Loire» avec l'apparition de la notion de distinction en lieu et place du classement. En effet, il semblait plus judicieux d'intégrer cette distinction qui souligne et valorise davantage les talents, la sensibilité aux enjeux environnementaux, le savoir-faire, et fait émerger l'engouement des passionnés en tout genre.

**A l'honneur lors de cette cérémonie : 7 communes qui acquièrent une fleur supplémentaire :**

- Chamboeuf accède à la 4<sup>ème</sup> fleur qui sera attribuée par le jury national
- Saint-Etienne : 3<sup>ème</sup> fleur
- Cellieu et Champdieu : 2<sup>ème</sup> fleur
- Epercieux Saint-Paul, Saint-Héand et Villars : 1 fleur

**Le département de la Loire,  
Département Fleuri depuis  
2018, comptent aujourd'hui  
43 communes labellisées**

- 1 fleur : 19 communes
- 2 fleurs : 15 communes
- 3 fleurs : 7 communes
- 4 fleurs : 2 communes

**Contacts presse : Annick Pailleux/Nadine Durand**

Agence de Développement Touristique de la Loire

22, rue Paul Petit F- 42100 Saint- Etienne

☎ : 04 77 59 96 71 – 06 82 72 20 76 /04 77 59 96 58 - 06 79 23 96 83

✉ annick@loiretourisme.com /nadine@loiretourisme.com